



Deux ans de garantie sur les appareils MY-SERENITY.

SH Safe Home SA accorde deux ans de garantie sur tous les appareils liés aux services MY-SERENITY Home Manager et achetés sur l'online shop my-serenity.ch ou chez un partenaire. En cas de vice, veuillez en rendre compte sur my-serenity.ch. Selon la nature du défaut, nous réparons ou remplaçons l'appareil gratuitement.

Veuillez noter que la garantie ne s'applique qu'aux composants matériels.

